



# MONTMORENCY

DIRECTION DES MOYENS GÉNÉRAUX / ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Secrétariat général

2018 - N°7

AMS/SRV

Publié le : 28 DEC. 2018

Certifié exact par le Maire,

Montmorency, le 28 DEC. 2018

Pour le Maire et par délégation

Le D.G.A.S.

Nicolas SHU

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 DECEMBRE 2018

L'AN DEUX MILLE DIX-HUIT  
LE VINGT-QUATRE DECEMBRE A DIX HEURES

Le Conseil Municipal de la Commune de MONTMORENCY, légalement convoqué le 18 décembre 2018, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme BERTHY, Maire.

A l'ouverture de la séance, Mme le Maire procède à l'appel nominal de chaque conseiller municipal :

### Présents :

Mme HOYAUX, Mme LE GUERN, M.ISARD, Mme MOREELS, M.GUIRAUDET,  
Mme REVET, Mme NOACHOVITCH, M.DAUX, M.ATTIA, M.BOUTRON, Mme RIDIMAN,  
Mme PUZZUOLI, M.BERTHIER, Mme CHENET.

### Absents excusés :

Mme FAURE.....Procuration à M.GUIRAUDET  
Mme CREMIER-GUECHI .....Procuration à Mme HOYAUX  
M.DETTON.....Procuration à Mme CHENET  
Mme PIAZZI .....Procuration à M.BERTHIER  
M.ESKENAZI.....Procuration à Mme PUZZUOLI

### Absents :

M.OLIVIER, M.ASSARINI, M.THORY, M.GILLOT, Mme DUHALDE, Mme BITRAN,  
M.BRIANCHON, Mme QUIRET, M.PEREALT, M.GELLER, M.TAYBI, Mme BRAINVILLE,  
M.BORDERIE, Mme JOSSERAN, M.MANCEAUX

A 10h05, après avoir constaté que le quorum n'est pas atteint, Mme le Maire déclare que ce Conseil ne peut pas avoir lieu et, qu'en application des dispositions de l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, le Conseil Municipal sera à nouveau convoqué le 28 décembre 2018 à 10h.

Michèle BERTHY

Maire

Vice-présidente du Conseil départemental

Vice-présidente de la CA PV Forêt de montmorency